

MÉDIATION SUR PLACE AUX PETITES CRÉANCES – MONTRÉAL

SOMMAIRE DU PROCESSUS

**2 salles d'audience dans lesquelles 10 dossiers sont appelés
5 médiateurs au total (donc, possibilité de 4 dossiers par médiateur)**

<i>ÉTAPE</i>	<i>RESPONSABLE</i>
<u>Avant l'audience</u>	
Courte description de la nature de la réclamation et des questions en litige	Juge
Préparation du rôle particulier au processus	Greffier
Pose de l'affiche réservant les cubicules	Greffier ou constable spécial
<u>Jour de l'audience</u>	
Remise de la lettre d'information à l'arrivée des justiciables en salle	Médiateur ou greffier
Vérification de la présence des parties	Greffier
Présentation des médiateurs et de leurs rôles et exposé du déroulement de la journée	Juge dès 9 h10
Appel du rôle et répartition des dossiers aux médiateurs	Juge
Remise du formulaire d'évaluation	Greffier
Remise des formulaires de demande de médiation	Greffier
Complétion des demandes de médiation	Justiciable et médiateur
Séances de médiation pendant que le juge débute l'audience des causes par défaut ou d'une première cause	Justiciable et médiateur
Rédaction de l'entente de règlement	Médiateur
Retour en salle – remise du dossier de la Cour et de la feuille de répartition au greffier	Parties et médiateurs
Homologation de l'entente de règlement ou constat de l'échec de la médiation	Juge
Récupération des demandes des formulaires d'évaluation complétés	Juge ou Greffier
Copie de l'entente de règlement et des formulaires de demande de médiation (annexe B) pour les parties et le médiateur	Huissier audiencier du juge homologuant la transaction
Le médiateur se voit confier un dossier en suspens avec lequel il reprend le processus	Juge
Gestion du suivi de l'audience devant avoir lieu, la journée même autant que possible, dans les dossiers où la médiation a échoué	Juge